



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**HAUT-COMMISSARIAT DE LA RÉPUBLIQUE
EN POLYNÉSIE FRANÇAISE**

Cabinet

Bureau de la communication interministérielle

Papeete, le 13 novembre 2015

Communiqué de presse
du Haut-Commissariat de la République
relatif aux effroyables attaques terroristes à Paris

Le Président de la République a déclaré l'état d'urgence sur l'ensemble du territoire métropolitain et en Corse.

Dans ce contexte, la Polynésie française reste extrêmement vigilante dans le cadre du plan Vigipirate. Le Haut-Commissaire a donné des instructions pour que soit renforcée la surveillance des sites sensibles avec une mobilisation accrue des forces de l'ordre afin de prévenir les risques d'attentats.

S'agissant des frontières, la mesure annoncée par le Conseil des Ministres à Paris implique un contrôle des entrées et sorties du territoire métropolitain. Elle n'aura pas de répercussions sur les contrôles qui sont d'ores et déjà effectués de manière systématique par la police aux frontières en Polynésie française.

Des perturbations du trafic aérien sont toutefois envisageables. Il est recommandé aux usagers des transports aériens de prendre contact avec les compagnies aériennes.

La Préfecture de Police de Paris a mis en place une cellule de crise et un numéro d'urgence : le 0033 800 40 60 05 (à composer en Polynésie française).

Le Haut-Commissaire de la République en Polynésie française exprime sa très vive émotion et sa compassion aux familles des victimes de ces actes atroces. Avec tous les polynésiens, il partage leurs souffrances et tient à leur dire toute sa solidarité.

Contacts médias

communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr